

COPIE CONFORME D'UNE RÉOLUTION APPROUVÉ AU CA EXTRAORDINAIRE DU VENDREDI INSCRIRE LA DATE

5.6 Report de l'Assemblée générale annuel prévu le INSCRIRE LA DATE

RCA2020.03.27.5.6

CONSIDERANT les conditions exceptionnelles actuelles d'ordre de santé publique et de l'interdiction générale de rassemblement exigée par le gouvernement ;

CONSIDERANT que cette interdiction est pour une période indéterminée ;

IL EST PROPOSÉ de reporter l'Assemblée générale annuelle qui devait se tenir le DATE prochain. De plus, une nouvelle date sera discutée, lors de la prochaine rencontre du conseil d'administration prévue le DATE.

Après analyse et considération, sur proposition dûment faite et appuyée il est UNANIMEMENT résolu de reporter l'assemblée générale annuelle du DATE à une date ultérieure ET d'autoriser la directrice générale et son équipe à prendre les mesures utiles et nécessaires afin d'en aviser tous les membres dans les meilleurs délais.

COPIE CONFORME DE LA RÉOLUTION